

MINISTERE DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DE SEINE-MARITIME

Commune d'YMARE

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

document approuvé par
le conseil municipal
le 17 juin 2005

A R E T U R



Le Maire,
Philippe GULLIOT

VU pour être annexe à la délibération
du Conseil Municipal
en date du 26 OCT. 1984
approuvant le P.O.S.
Le Maire
Signé : *M. CAUWY*

6

Juin 1977

modifiée 6.02.1981
modifiée 29.04.83

PROTECTION DES SITES NATURELS ET URBAINS

| | |
|--|--|
| 1 - Nom de la servitude | Servitude de protection des sites et monuments naturels |
| 2 - Texte (s) permettant d'instituer la servitude. | Loi du 2 mai 1930 , modifiée, Decret n° 69 607 du 13 juin 1969 Decret n° 69 607 du 28 Août 1969 Decret n° 70 288 du 31 Mars 1970 |
| 3 - Acte instituant la servitude sur le territoire de : YMARE | Site Inscrit le 20 mars 1978 : ensemble formé par l'Eglise, les allées et la ferme de l'ancien chateau, comprenant les parcelles cadastrales ci-après : section B - parcelles n° 29 à 35 inclus - 103 à 106 inclus 108 à 111 inclus - 360 à 363 inclus. |
| 4 - Service Départemental ou Régional responsable de la servitude. | Direction Régionale des Affaires Culturelles - Cité Administrative Saint Sever - 76032 ROUEN CEDEX |

752.29.04.83

ELECTRICITE

| | |
|--|--|
| 1 - Nom de la servitude | Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques : servitudes d'ouvrage d'appui, de passage d'élagage et d'abattage d'arbres. |
| 2 -Texte (s) permettant d'instituer la servitude. | Loi du 15 Juin 1906, article 12 modifiée Article 35 de la Loi n° 46 628 du 8 avril 1946 Ordonnance n° 58 997 du 23 Octobre 1958 , article 60 Décret n° 67 886 du 6 Octobre 1967 Décret n° 70 492 du 11 Juin 1970 Circulaire n° 70 13 du 24 Juin 1970. |
| 3 - Acte instituant la servitude sur le territoire de : YMARE | |
| 4 - Service Départemental ou Régional responsable de la servitude. | Direction du Gaz, de l'électricité et du Charbon Circonscription électrique Nord et Paris 9 rue de Milan 75 009 PARIS. |

Le groupe de maintenance réseaux chargé de la mise en oeuvre chargé de la mise en oeuvre des opérations de maintenance sur le territoire de la Seine Matime sont : RTE-GMR Basse Seine, route de Duclair, 76 150 La Vaupalière

752.6.02.1981